



Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE ORDINAIRE

Selon l'art. 84 ReLATeC, la Commune de Broc met à l'enquête les plans présentés par :

Aurie Boris, à Charmey, pour le changement d'affectation d'un appartement en cabinet médical soit/sis sur l'article n° 144 RF Broc, Rue du Moléson 9.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 14 jours au plus tard, à partir du 26.07.2025.**



Broc, le 25.07.2025